

**Zeitschrift:** Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 1 (1842-1846)  
**Heft:** 9

**Vereinsnachrichten:** Séance ordinaire du 4 décembre 1844

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Sont élus membres du Comité de publication pour 1845,  
MM. Ed. Chavannes et Wartmann.

Ouvrages reçus :

*Note sur l'analyse des eaux de Louëche*; par M. DE FELLENBERG. — *Sur la communication à établir entre les lacs Léman et de Neuchâtel*; par M. FRAISSE.

---

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 1844.

Présidence de M. de Fellenberg.

M. le professeur *Gilliéron* adresse les *remarques suivantes sur divers points d'histoire naturelle* qu'il a étudiés pendant un séjour aux eaux de Louëche.

« La nature gypseuse du sol des vignes d'Ollon communique aux vins de cette grande commune un goût de soufre qui ne plaît pas à tout le monde. Le sulfate de chaux est probablement décomposé par l'acte de la végétation, tout comme il l'est par les substances végétales aussi en décomposition et en putréfaction.

» Dans la carrière de tuf derrière l'hôtel des Alpes, au nord du village de Louëche, les moëllons informes qu'on en sort sont très-tendres et se durcissent promptement à l'air. Soit dans ces moëllons, soit dans la fine terre tufeuse qui en a été détachée, on trouve 3-4 espèces de coquilles non pétrifiées. La plus grande, du genre hélix, est de la grosseur d'une petite noisette ordinaire. Dans un ruisseau, un peu plus bas, près de l'hôtel des Alpes, je n'ai trouvé qu'un seul exemplaire qui parût provenir récemment d'un petit escargot que je n'ai pas pu découvrir aux environs. Il est

de couleur jaunâtre ou tacheté, chiné de blanc avec une raie noire sur le dos. Dans la terre, ces hélix, en grand nombre, passent au blanc par des nuances insensibles. Dans l'eau chaude elle-même, près de l'origine de la source du Heilbad qui alimente les bains de l'hôtel des Alpes, ces hélix, aussi fort nombreux, prennent une couleur d'un rouge brun, ainsi que de très-petites coquilles du genre (?) qu'on trouve aussi incrustées dans le tuf.

» Derrière et au-dessus de cette carrière, est un massif de rochers sur lesquels croissent plusieurs gros mélèzes. Ce massif, incliné au sud-ouest, se continue de l'autre côté de la rivière. Il m'a paru de 60 à 70 pieds de hauteur perpendiculaire. Au-dessous, à côté d'un endroit où est placée une cible, est une grotte dont le plancher un peu descendant a 28 pas de profondeur sur une vingtaine de largeur. Vis-à-vis de ce massif, un ravin entre deux, est un petit mamelon avec un banc semi-circulaire de roche, d'où l'on a un panorama charmant de toute la vallée. Il termine, au sud-ouest, une esplanade parfaitement horizontale, de quelques centaines de pas de longueur sur à peu près autant de largeur.

» Au nord-est, sort de terre la source du Heilbad. La partie qui n'est point utilisée forme un ruisseau d'eau chaude d'une centaine de pas, depuis l'endroit où elle se montre jusqu'à un petit ruisseau d'eau froide. La conduite d'eau chaude pour le bain de l'hôtel des Alpes va recueillir l'eau un peu plus haut. De l'autre côté d'un sentier qui traverse cette esplanade pour aller à la cascade de la Dala, est un petit chalet avec un Carré de bains dans l'intérieur. Du fond, recouvert d'une vase bleuâtre, sortent constamment de grosses bulles de gaz. La pente occidentale de l'esplanade, du côté de la Dala, est très-escarpée, avec de grands blocs

détachés de roches de même nature que le massif ci-dessus. Le petit nerprun des Alpes y insinue ses grosses racines ligneuses avec une force prodigieuse. Ces roches ont dans quelques endroits un aspect tufeux avec de grands trous, qui paraissent avoir été occupés par des troncs d'arbres et des racines. Dans un endroit, le rocher paraît composé de lamelles ou feuillets qui lui donnent l'apparence du bois. Dans d'autres endroits, la roche est compacte et extrêmement dure, et dans d'autres enfin elle se présente sous forme de brèche, avec des cailloux, les uns arrondis, les autres anguleux, tels qu'on les observe encore dans le lit de la Dala. Au fond de la grotte mentionnée, le massif de roches repose sur du tuf de même nature que celui de la surface et renfermant les mêmes coquillages.

» En suivant le ruisseau d'eau chaude pendant une centaine de pas, on voit sa surface couverte d'une conferve mu-cilagineuse retenue par des feuilles de laîche (carex), et d'autres végétaux qui croissent sur ses bords. Les parties terreuses et ferrugineuses déposées par la source dans ces conferves, les transforment peu à peu en tuf, dont on voit parfaitement la formation dans deux ou trois endroits, entre autres sous un soupirail de la conduite d'eau. On reconnaît cette même structure dans le massif et les blocs détachés. On peut aussi s'assurer par les hélix blanchis épars sur le terrain qu'on nettoie ce ruisseau de temps en temps. Près de l'endroit où la source sort de terre, j'avais retiré plusieurs de ces coquilles. J'engageai mon fils à enfoncer comme moi la main à environ un pied de profondeur. Nous trouvions bien l'eau un peu chaude, sa température étant de 40° Réaumur, mais, dans chaque poignée de gravier que nous retirions, se trouvaient deux ou trois hélix. Or il était impossible qu'ils fus-

sent tous tombés dans le ruisseau sur un trajet aussi court. Il faut donc qu'il y ait, plus haut, dans la montagne, une grande fissure ou une ouverture découverte près de laquelle on retrouverait peut-être vivante l'espèce d'hélix en question, dont je n'ai rencontré dans le vallon des bains, dans le petit ruisseau d'eau froide dans lequel se jette le ruisseau d'eau chaude, qu'un seul exemplaire qui ne parut pas altéré, sans aucun animal vivant. Quoique la source renferme, d'après l'analyse, beaucoup de sulfates de chaux et de magnésie, je suis tenté de croire, suivant ce que dit M. Bonvin sur l'analyse des dépôts, qu'ils sont transformés en carbonates par l'action du carbone et de l'hydrogène de la conerve sur l'acide sulfurique, pour former de l'hydrogène sulfuré d'un côté et de l'acide carbonique de l'autre. C'est ainsi que, dans les mines, les filons de sulfure dans la profondeur se transforment en carbonates près de l'affleurement.

» On me demandera peut-être pourquoi je ne me suis pas même assuré si les roches mentionnées faisaient effervescence avec les acides, pourquoi je n'ai pas été à la recherche de ces hélix dans la montagne, pourquoi enfin j'ai laissé cette esquisse si imparfaite, faute de mesures exactes ? Pendant toute la saison des bains, nous avons eu un temps détestable, qui ne nous a permis que deux ou trois promenades botaniques à la Gemmi, à la montagne et à la dent de Torrent, à la cascade de la Dala, aux chalets de Vies. Ce n'est que l'avant-veille de notre départ que j'ai eu l'idée que l'esplanade en-dessus du village avait été formée par la source du Heilbad, et, la veille même, depuis midi, j'ai fait rapidement les observations consignées dans cette notice, auxquelles j'ai cru devoir joindre d'autres observations sur d'autres sujets, entre autres sur les bains et leur emploi. »

Ouvrage offert : *Trattato del Magnetismo e della Ellettricità*. Tome 1<sup>er</sup>., Venise 1844. De la part de l'auteur, M. ZANTEDESCHI.

---

## SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 1844.

Présidence de M. Hollard.

M. Lardy lit la *note suivante sur la géologie du Jura vaudois*.

« La portion de la chaîne du Jura vaudois qui se trouve comprisé dans les limites du territoire de S<sup>te</sup>. Croix est, sans contredit, une des localités les plus intéressantes pour l'étude des terrains oolithiques de cette chaîne.

» C'est qu'en effet on y trouve plusieurs des étages de ce terrain parfaitement caractérisés, en outre, le terrain *néocomiers* y est fort développé et y présente des accidents remarquables; enfin, on trouve, dans le voisinage des Granges, des traces du Gault et un lambeau assez considérable de terrain tertiaire ou de *molasse*.

» D'un autre côté, cette localité paraît avoir été le siège de quelqu'une de ces grandes perturbations géologiques ou de ces soulèvements qui ont disloqué le terrain jurassique et apporté de notables changements dans la situation primitive des couches ou des assises pierreuses dont il est composé.

» Nous avons déjà rendu compte de quelques observations faites dans cette localité, en Novembre 1844, de concert avec M. le pasteur Colomb, dans une note présentée à la Société dans sa séance du 18 Décembre 1844. Etant re-